

*Questions orales*

Ce dont il convient de tenir compte cette fois, c'est du voeu exprimé par de nombreux Canadiens que nous examinions à fond le système pour vérifier si nous faisons bien la meilleure utilisation possible des ressources existantes.

**M. Duhamel:** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre.

[Français]

Monsieur le Président, je ne «questionne» pas les commentaires qu'a faits le ministre dans le sens qu'il fait de bons commentaires, mais c'est l'action que je «questionne». Vous n'êtes pas sans savoir que la Fédération s'oppose à l'attaque brutale de ce gouvernement à la qualité de l'éducation, à l'accessibilité qu'ont nos jeunes vis-à-vis des collèges et des universités. Est-ce que le ministre accepte que les étudiants représentent l'avenir du Canada, qu'il faut investir davantage afin de s'assurer qu'on a les connaissances et les habiletés dont nous avons besoin afin de devenir des leaders?

**L'hon. Gerry Weiner (secrétaire d'État du Canada et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)):** Monsieur le Président, le 21 novembre prochain, je vais rencontrer les étudiants pour une discussion en profondeur, de même que leurs professeurs. Je suis très au courant de la situation. Je veux seulement réitérer que ce gouvernement a mis en place un certain nombre d'initiatives,

[Traduction]

—notamment le réseau des centres d'excellence, au coût de 240 millions; le Programme de bourses du gouvernement canadien, au coût de 80 millions; et le programme d'alphabétisation; il a en outre augmenté les crédits consentis aux conseils subventionnaires. Le gouvernement n'a donc strictement rien à se reprocher en ce qui concerne le développement des ressources humaines.

En outre, les Canadiens tiennent à ce que nous réexaminions à fonds nos mesures. J'espère que le député qui vient de soulever la question pourra prendre part au dialogue et, dans un esprit de collaboration qu'il nous aidera à trouver le moyen de mettre sur pied un système parfaitement efficace pour les ressources existantes.

\* \* \*

## LA JUSTICE

**M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Hier, lors d'une audience du comité disciplinaire de l'Ordre des ingénieurs du Québec, nous avons appris qu'un ingénieur de Granby avait versé à un ancien

député conservateur, Michel Gravel, 5000 \$ en espèces pour qu'il l'aide à obtenir des contrats du gouvernement fédéral.

Pendant l'audience d'hier, l'ingénieur en question a indiqué que l'ancien chef de cabinet du premier ministre, Bernard Roy, l'avait contacté, alors que l'enquête de la GRC était en cours, pour lui dire, et je cite l'ingénieur: «Il m'a dit que ce ne serait qu'une petite enquête interne et que Gravel démissionnerait discrètement. Il ne devait y avoir ni inculpations ni grand scandale.»

Est-ce que le vice-premier ministre pourrait expliquer à la Chambre et aux Canadiens pour quelle raison l'ancien chef de cabinet du premier ministre intervenait directement dans une enquête de la GRC, une enquête qui a conduit à des inculpations de corruption et à un plaidoyer de culpabilité de la part du député conservateur?

**L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Monsieur le Président, cette question a été jugée. Les inculpations ont fait l'objet d'enquêtes policières et le tribunal a tenu des audiences. La personne a été reconnue coupable et elle a purgé sa peine. En ce qui me concerne, justice est faite.

**M. Robinson:** Monsieur le Président, ma question n'était pas de savoir si justice avait été faite dans le cas de Michel Gravel. Ma question était de savoir pour quelle raison l'ancien chef de cabinet du premier ministre était intervenu directement dans l'enquête de la GRC sur de sérieuses inculpations de corruption. Voilà la question. D'ailleurs, à la lumière des récentes allégations, je pourrais demander qui dirige la GRC dans ce pays? Est-ce le commissaire de la GRC, est-ce le solliciteur général, ou est-ce le cabinet du premier ministre? Qui dirige la GRC?

**M. Lewis:** La GRC est dirigée par son commissaire. Si mon collègue a des preuves qu'il veut soumettre à la GRC, il devrait le faire.

**M. Jim Jordan (Leeds—Grenville):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances, mais vu son absence, son secrétaire parlementaire pourra peut-être me répondre.

De plus en plus de Canadiens ont du mal à faire des études postsecondaires à cause de l'augmentation des frais de scolarité et du coût de la vie. Or, le plafond des prêts aux étudiants n'a pas été relevé depuis 1984 et les fonds accordés aux étudiants autochtones du niveau post-secondaire ont été bloqués sans compter la TPS qui s'appliquera aux livres et autres autres outils didactiques. Selon la Fédération canadienne des étudiants, dont les représentants sont à Ottawa aujourd'hui, moins de 1 p.